

Le Sénat a voté hier la loi relative à la réorganisation de la magistrature.

SENAT

Les Crédits supplémentaires et les Douanes provisoires

CLÔTURE DE LA SESSION

Paris, 30 décembre. — La séance est ouverte à 1 heure 30, sous la présidence de M. Doussor.

Les crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion des crédits supplémentaires qui, cette année, s'élèvent à 95 millions.

L'acquisition du palais Farnese

M. Wadonnet demande si le gouvernement va poursuivre l'acquisition du palais Farnese pour l'installation de notre ambassadeur.

Les douanes provisoires

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux douanes provisoires.

L'emprunt de la ville de Paris

En ce qui concerne l'emprunt de 900 millions de la ville de Paris, M. Delahaye déclare ne pas en voir la nécessité.

Les députés marocains

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux députés marocains.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Le Sénat a voté hier la loi relative à la réorganisation de la magistrature.

SENAT

Les Crédits supplémentaires et les Douanes provisoires

Paris, 30 décembre. — La séance est ouverte à 1 heure 30, sous la présidence de M. Doussor.

Les crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion des crédits supplémentaires qui, cette année, s'élèvent à 95 millions.

L'acquisition du palais Farnese

M. Wadonnet demande si le gouvernement va poursuivre l'acquisition du palais Farnese pour l'installation de notre ambassadeur.

Les douanes provisoires

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux douanes provisoires.

L'emprunt de la ville de Paris

En ce qui concerne l'emprunt de 900 millions de la ville de Paris, M. Delahaye déclare ne pas en voir la nécessité.

Les députés marocains

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux députés marocains.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Le Sénat a voté hier la loi relative à la réorganisation de la magistrature.

SENAT

Les Crédits supplémentaires et les Douanes provisoires

Paris, 30 décembre. — La séance est ouverte à 1 heure 30, sous la présidence de M. Doussor.

Les crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion des crédits supplémentaires qui, cette année, s'élèvent à 95 millions.

L'acquisition du palais Farnese

M. Wadonnet demande si le gouvernement va poursuivre l'acquisition du palais Farnese pour l'installation de notre ambassadeur.

Les douanes provisoires

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux douanes provisoires.

L'emprunt de la ville de Paris

En ce qui concerne l'emprunt de 900 millions de la ville de Paris, M. Delahaye déclare ne pas en voir la nécessité.

Les députés marocains

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux députés marocains.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Le Sénat a voté hier la loi relative à la réorganisation de la magistrature.

SENAT

Les Crédits supplémentaires et les Douanes provisoires

Paris, 30 décembre. — La séance est ouverte à 1 heure 30, sous la présidence de M. Doussor.

Les crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion des crédits supplémentaires qui, cette année, s'élèvent à 95 millions.

L'acquisition du palais Farnese

M. Wadonnet demande si le gouvernement va poursuivre l'acquisition du palais Farnese pour l'installation de notre ambassadeur.

Les douanes provisoires

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux douanes provisoires.

L'emprunt de la ville de Paris

En ce qui concerne l'emprunt de 900 millions de la ville de Paris, M. Delahaye déclare ne pas en voir la nécessité.

Les députés marocains

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux députés marocains.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Le Sénat a voté hier la loi relative à la réorganisation de la magistrature.

SENAT

Les Crédits supplémentaires et les Douanes provisoires

Paris, 30 décembre. — La séance est ouverte à 1 heure 30, sous la présidence de M. Doussor.

Les crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion des crédits supplémentaires qui, cette année, s'élèvent à 95 millions.

L'acquisition du palais Farnese

M. Wadonnet demande si le gouvernement va poursuivre l'acquisition du palais Farnese pour l'installation de notre ambassadeur.

Les douanes provisoires

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux douanes provisoires.

L'emprunt de la ville de Paris

En ce qui concerne l'emprunt de 900 millions de la ville de Paris, M. Delahaye déclare ne pas en voir la nécessité.

Les députés marocains

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux députés marocains.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Paris, 30 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil, au ministère de l'Intérieur.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Paris, 30 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil, au ministère de l'Intérieur.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Paris, 30 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil, au ministère de l'Intérieur.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Le Sénat a voté hier la loi relative à la réorganisation de la magistrature.

SENAT

Les Crédits supplémentaires et les Douanes provisoires

Paris, 30 décembre. — La séance est ouverte à 1 heure 30, sous la présidence de M. Doussor.

Les crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion des crédits supplémentaires qui, cette année, s'élèvent à 95 millions.

L'acquisition du palais Farnese

M. Wadonnet demande si le gouvernement va poursuivre l'acquisition du palais Farnese pour l'installation de notre ambassadeur.

Les douanes provisoires

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux douanes provisoires.

L'emprunt de la ville de Paris

En ce qui concerne l'emprunt de 900 millions de la ville de Paris, M. Delahaye déclare ne pas en voir la nécessité.

Les députés marocains

M. Courcier dépose le projet de loi relatif aux députés marocains.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Paris, 30 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil, au ministère de l'Intérieur.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Paris, 30 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil, au ministère de l'Intérieur.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Paris, 30 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil, au ministère de l'Intérieur.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Paris, 30 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil, au ministère de l'Intérieur.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Paris, 30 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil, au ministère de l'Intérieur.

L'impôt tunisien

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles il convient de réaliser la réforme de la Méditerranée.

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

La Réforme électorale

L'attitude du Gouvernement

Paris, 30 décembre. — On sait que, depuis quinze jours, le groupe de la réforme électorale a une attitude qui n'est pas sans étonnement.

LA LUTTE SCOLAIRE

Condamnation d'un curé

Ambert, 30 décembre. — Le tribunal d'Ambert, a condamné à 200 francs d'amende, M. l'abbé Tissier, curé de Médeyrolles, qui avait donné lecture en chaire de l'arrêt de la cour de Bourges, condamnant le manuel de Calvet.

L'empoisonnement du ténor Godard

Bruxelles, 30 décembre. — Le parquet de Bruxelles, accompagné de magistrats parisiens, s'est rendu au cimetière communal de Quaregnon, pour procéder à l'exhumation du ténor Godard.

La Mort de M^{me} Gouin

Paris, 30 décembre. — M. Gridel, juge d'instruction, va abandonner pour trois jours l'instruction de l'affaire Gouin.

TRAGIQUE ACCIDENT

Vienne, 30 décembre. — Un terrible accident s'est produit dans la nuit de Noël à Noé, vingt-trois jeunes gens et jeunes filles avaient pris place dans une embarcation pour traverser la « Dobra », afin d'assister à la messe de minuit.

Les Espagnols au Maroc

Madrid, 30 décembre. — Le général Marina a conseillé au gouvernement d'ajourner le rapatriement de quelques brigades des corps expéditionnaires jusqu'à la seconde quinzaine de janvier.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Les vols de Bouy

Bouy, 30 décembre. — Les avant dernières épreuves officielles ont eu lieu aujourd'hui pour tous, pour le prix Michelin, Latham a obtenu un vol de 95 kilomètres en une heure cinquante minutes.

LA CRISÉE GRECQUE

Athènes, 30 décembre. — Le colonel Constantini, est nommé ministre de la guerre.

L'AFFAIRE DE MONTAGIS DEVAINT LA COUR D'APPEL

Orléans, 30 décembre. — Un fait a pesé tout particulièrement sur la décision de la Cour. Le président, au cours des débats, a déclaré que lorsque M. Durand était procureur à Cusset, un juge du tribunal de Montargis, M. Magis, qui était lié avec lui, reçut deux lettres anonymes où on l'accusait de crimes inavouables.

LA FIÈVRE TYPHOÏDE DANS LA GARRISON DE BREST

Brest, 30 décembre. — Un nouveau décès s'est produit à l'Hôpital Maritime, parmi les militaires typhoïques. Trente malades sont encore en traitement.

LA SAISIE DE FONDS RUSSES À BERLIN

Berlin, 30 décembre. — Le capitaine Von Helffeld, auteur de « Berliner Tageblatt » ne voit, au aucun prix, d'une solution proposée par le gouvernement russe et qui tendrait à renvoyer le litige devant un tribunal arbitral.

L'ANNIVERSAIRE DE LA CATASTROPHE DE MESSINE

Naples, 30 décembre. — Ce soir, ont été célébrés solennellement, à la cathédrale de France, de Russie, d'Angleterre, d'Allemagne, des Etats-Unis, les coupes artistiques destinées aux navires étrangers qui apportèrent des secours à Reggio et à Messine, après le tremblement de terre. Après la remise des coupes, un lunch a été servi.

LES JOURNAUX DE PARIS DE VENDREDI MATIN

Paris, vendredi, 31 décembre. LA DEMISSION DE M. CLEMENCEAU Du Gaulois: « Vous avez combattu mes amis, dit M. Clemenceau, je ne suis plus de vos idées. Hé! répond M. Vaillant, caissons; examinons s'il n'existe pas une combinaison dont vous pourriez vous accorder. En tout cas, il n'est question ni de principe, ni de programme. Que les radicaux s'entendent avec les socialistes sur le terrain électoral, c'est une autre affaire. »

« On peut leur sacrifier les intérêts du pays, mais point les siéges des amis de M. Combes qui étaient hier, qui seraient peut-être demain ceux de M. Clemenceau. »

« Que M. Clemenceau démissionne ou ne démissionne pas, la conduite électorale des radicaux restera la même. Nous ferons voter au premier et au second tour, une solution proposée par moi, désigné pour rester en ligne; mais quand il s'agira de choisir entre des conservateurs et des socialistes, nous ferons voter sans hésitation pour les radicaux. »

« Du radical: « Pourquoi cette démission? L'ancien président du Conseil fait-il grief au Comité exécutif d'avoir soutenu la candidature de M. Briand aux élections municipales de Toulouse, la liste qui portait à sa tête M. Ferrero, socialiste unifié. »

« A cette occasion, quelle a l'attitude du parti radical? Il a suivi la technique recommandée par M. Clemenceau lui-même au début de son ministère. Il a fait appel au concours des amis contre les réactionnaires. »

LES CHEMINS DE FER ETHIopiENS De la République française: « Le débat, un peu confus qui s'est élevé au

Palais-Bourbon sur la question des chemins de fer d'Ethiopie, aura au moins, au point de vue des intérêts nationaux, un double avantage et cela d'une façon bien claire et nette.

Le premier, c'est que le Gouvernement ne se laisse pas influencer par une œuvre française, nécessaire à l'influence morale et commerciale de la France dans la région abyssine, non moins nécessaire à notre commerce et à notre prestige.

Le second, c'est que le Gouvernement ne se laisse pas influencer par une œuvre française, nécessaire à l'influence morale et commerciale de la France dans la région abyssine, non moins nécessaire à notre commerce et à notre prestige.

LA GRACE DE MATTIS

De M. de Cassagnac, dans l'Autorité: « L'indépendance existe chez Pallières. Pourquoi, au bout d'un an, a-t-il fini par quitter la France? Pourquoi a-t-il fini par quitter la France? Pourquoi a-t-il fini par quitter la France? »

« L'indépendance existe chez Pallières. Pourquoi, au bout d'un an, a-t-il fini par quitter la France? Pourquoi a-t-il fini par quitter la France? Pourquoi a-t-il fini par quitter la France? »

« L'indépendance existe chez Pallières. Pourquoi, au bout d'un an, a-t-il fini par quitter la France? Pourquoi a-t-il fini par quitter la France? Pourquoi a-t-il fini par quitter la France? »

UN DERAILLEMENT PRES D'AMIENS

Amiens, 30 décembre. — Un déraillement s'est produit ce soir, près de la Falloise. La machine et le fourgon de tête du train 41 sont sortis des rails et sont tombés sur la voie.

TERRIBLE ACCIDENT A HAUMONT

Mardi vers 9 heures et demie du matin, le train n° 28, composé de 28 wagons, en partant de la gare de Haumont, a déraillé.

NOUVELLES MILITAIRES

ANNEE ACTIVE. — Infanterie. — Au grade de Chevalier: Honnart, capitaine, 1er régiment; Boigues, chef de bataillon, 73; Singy, capitaine, 73; Hannequin, capitaine, 86; Coignard, capitaine, 103; Lacroix, capitaine, 103; Accourty, capitaine, 145; Mancek, Bonnefoy, capitaines, 145.

Chefs de musique. — Manick, chef de musique de la classe, 73; infanterie.

Artillerie. — Bremon, 15^e régiment; Schmidt, 20^e régiment.

Officiers d'administration d'artillerie. — Remy, direction de Maubeuge.

Trains des équipages. — Valot, capitaine, 1er escadron.

Gendarmerie. — Gaffet, capitaine, 1er légion. Intendance militaire. — L'officier d'administration Membrado, du 1er corps.

Service de santé militaire. — L'officier d'administration commandant la 1re section d'infirmeries militaires à Lille; le vétérinaire militaire Tenby, et curateur, etc.

Service territorial. — Infanterie. — Chevaliers: Vrolant, chef de bataillon, 1er régiment territorial; Ishant, capitaine, 4^e régiment territorial; Lacroix, capitaine, 103; Accourty, capitaine, 145; Mancek, Bonnefoy, capitaines, 145.

Service de santé militaire. — L'officier d'administration commandant la 1re section d'infirmeries militaires à Lille; le vétérinaire militaire Tenby, et curateur, etc.

LES VOTES

L'empoisonnement du ténor Godard

MARIE BOURRETTE A L'INSTRUCTION Paris, 30 décembre. — M. le juge d'instruction Boucard a procédé cet après-midi à l'interrogatoire, en présence de M^{me} Pierre Desnoyers, secrétaire de M^{me} Henri Robert, son défendeur, de Marie Bourrette, l'empoisonneuse du ténor Godard.

Dès le début de son interrogatoire, l'inculpée a protesté de son innocence.

« Je n'ai pas empoisonné le ténor que je ne connaissais pas et auquel je n'avais aucune raison d'en vouloir. »

Le magistrat-instructeur a alors dépouillé les papiers saisis chez Marie Bourrette, boulevard Voltaire, lettres qui lui étaient adressées et brouillons de lettres qu'elle a dû adresser à M. Doulioux sans les signer.

La Mort de M^{me} Gouin

Paris, 30 décembre. — Un soldat du 24^e compagnie du 61^e de ligne a été longuement interrogé à Meulan, par M. Palliet, engagé volontaire, il a d'assez mauvais antécédents.

Prie de fournir l'emploi de son temps pendant la journée du crime, il le fit avec une telle volubilité et une telle précision, que les inspecteurs en concurrent tout d'abord une impression favorable. Mais il expliqua qu'un sous-officier l'avait prévenu, il y a quelques jours, qu'il serait invité à donner des explications sur ses faits et gestes pendant la journée du 14 décembre, il avait pu rassembler très complètement ses souvenirs à ce sujet.

Plusieurs autres pistes sont suivies à Paris à la caserne des Toullois, où tiennent garnison les autres bataillons du 31^e de ligne.

Un employé des postes émet un fax mandat

Paris, 30 décembre. — René Bétraert était employé des postes, amoureux et pauvre. Affolé par sa passion, il n'hésita pas à commettre une escroquerie au préjudice de son administrateur.

Présent dans son bureau un mandat carte en blanc, il le remit à son ami Louis Tournaire, une jeune fille de 16 ans, artiste de music-hall, qui, signant du nom d'un expéditeur fictif, se l'adressa à son domicile, 64, faubourg Saint-Denis. Ce mandat était d'une valeur de 205 francs et fut payé par le facteur.

Mais le receveur du bureau destinataire remarqua que le libellé du mandat et le reçu qu'en délivra la jeune fille étaient de la même écriture. Il n'en fallut pas davantage pour découvrir les auteurs de l'escroquerie.

Les remords d'un déserteur

Lunéville, 30 décembre. — Le nommé Paul Foulleux, de Mirecourt (Vosges), qui, étant cavalier au 7^e dragons à Lunéville en 1892, avait déserté, s'était marié en Alsace-Lorraine où il avait eu quatre enfants, est venu se constituer prisonnier à la gendarmerie de Lunéville, qui l'a mis à la disposition du Conseil de guerre du département de Nancy.

Foulleux ne voulait pas que ses enfants, dont l'aîné à 16 ans, prissent du service en Allemagne, les a ramenés avec lui en France, abandonnant tous les biens qui lui avait acquis en territoire annexé.

BELGIQUE

Un échafaudage qui s'effondre à Bruxelles

Bruxelles, 30 décembre. — Vers six heures un échafaudage, placé au deuxième étage d'une maison en construction, au coin de la rue Gentilhomme, s'est effondré avec fracas.

Une quinzaine d'ouvriers ont été précipités dans le vide; d'autres, qui travaillaient au premier étage, ont été ensevelis sous les matériaux. Une dizaine d'ouvriers furent grièvement blessés. Cinq des plus grièvement atteints ont été transportés à l'hôpital, où deux sont laissés en traitement. Les autres, après avoir reçu les soins que nécessitait leur état, purent retourner chez eux.

UNE MANIFESTATION DE PROTESTATION

Bruxelles, 30 décembre. — Les fabricants et ouvriers ébénistes organisent pour lundi, une grande manifestation pour réclamer l'intervention du gouvernement belge et éventuellement des représailles douanières, contre le nouveau tarif français qui sextuple les droits d'entrée des meubles belges et menace de ruiner cette